



Hôpitaux Universitaires de Strasbourg  
Place de l'Hôpital BP 426  
67091 STRASBOURG Cedex  
☎ 03-88-11-60-98  
☎ 03-88-11-64-35  
✉ syndCGT@chru-strasbourg.fr  
🌐 www.cgthus.canalblog.com

# La CGT des HUS.com

N° 6 Juillet- Août 2008

## LE RAS-LE-BOL D'UNE EQUIPE SOIGNANTE DE REANIMATION

Les services de réanimation des HUS allaient mal. On pensait que tout s'améliorerait avec le NHC. Hélas. Les problèmes n'ont pas été réglés et d'autres sont apparus qui ne relèvent pas seulement d'un manque d'adaptation à la nouvelle structure.

Un service tout neuf et pourtant, nous ne nous sentons pas bien. Il y a presque 20 lits, un couloir immense où nous ne comptons plus les kilomètres. Il s'en suit de nombreuses admissions et départs en une même journée, des départs, admission, départ... moins de temps entre chaque patient. On se croirait à l'usine ; du travail à la chaîne, on déshumanise les soins. Nous devenons des distributeurs de soins.

Toujours plus de demandes, une charge de travail plus importante sans moyens humains plus importants, ce qui peut devenir une source d'erreur, d'où un stress permanent, une crainte de la faute. On ne se sent plus à l'aise.

On se sent utilisés, pas soutenus et la reconnaissance de notre travail n'est pas là. On s'épuise.

Ils parlent en terme de budget et d'actes de soins, nous parlons de respect, de relation soignant-soigné. Nous sommes un service public, nous avons choisi d'être ici pour soigner, pas pour compter.

Incompréhensions, interrogations, remise en cause de notre choix de carrière, nous avons peur, nous nous lassons et le burn-out nous guette ! Quel futur pour notre métier et pour les HUS ?

Une équipe soignante



# LES REANIMATIONS SE REVOLTENT !

En décembre 2007 et en février-mars 2008, plusieurs services de réanimation médicale et chirurgicale des HUS se sont révoltés contre l'insuffisance des effectifs infirmiers et aides-soignants. Les équipes soignantes de réanimation chirurgicale de l'hôpital civil (réa polyvalente) ont ouvert le bal en dénonçant la mauvaise organisation du travail, les insuffisances de personnel, un management partial ne respectant pas les personnes.

Puis c'est le tour de la réanimation chirurgicale de Hautepierre, qui s'est fortement mobilisée avec les médecins du service pour faire respecter les ratios réglementaires (8 infirmiers le matin, l'après-midi et la nuit pour 18 lits constamment occupés). **La Direction a fini par s'engager par écrit à respecter les effectifs nécessaires.**

La réanimation médicale (ex-Pavillon Pasteur ) s'est, elle aussi, mise en mouvement pour dire non à la Direction, qui voulait baisser le nombre d'infirmiers dans les équipes d'après-midi et de nuit. Elle proposait 4 infirmiers le matin, 3 l'après-midi et 3 la nuit pour des unités de 10 lits. Ces ratios étaient inférieurs à la réglementation et mettaient en danger les patients. Là encore il a fallu hausser le ton, menacer d'informer l'opinion publique, d'alerter le président du conseil d'administration, l'agence régionale de l'hospitalisation, bref, de tout mettre sur la place publique pour faire reculer la Direction. L'équipe médicale avait également soutenu les demandes des soignants. Finalement, les ratios infirmiers demandés seront acceptés.

Et revoilà la réanimation chirurgicale (réa polyvalente) du NHC qui n'en peut plus ! Nous sommes en juin, c'est toujours très serré pour les effectifs infirmiers, qui sont souvent en-dessous du seuil nécessaire (7 par équipe). C'est toujours le manque d'organisation, le coup par coup, les trames non respectées, c'est toujours un management ne respectant pas les agents ! Cette fois, la marmite pourrait bien exploser !



## 1ère GREVE AU NHC : LE PERSONNEL DU C.E.C.A. EN COLERE

Un signe avant-coureur sans doute d'un conflit social majeur, le personnel du C.E.C.A. s'est mis en grève le vendredi 16 mai pour exiger du personnel supplémentaire (infirmiers, aides-soignants, ASH, administratifs), un matériel suffisant et opérationnel (parc d'endoscopes), une meilleure organisation, le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Le 9 juin, la Direction a apporté des réponses : renforcement de l'effectif aide-soignant, renforcement au niveau administratif, des mensualités de remplacement pour l'été, révision du parc d'endoscopes, des mesures prises en matière d'hygiène et de sécurité (en particulier en salle de lavage).

Premières mesures donc, mais nous attendons toujours une réévaluation complète des effectifs, les ratios calculés pour l'ouverture de cette structure transversale nouvelle ne correspond manifestement pas aux besoins et à l'activité médicale.



### Virginie : administratif dans le NHC:

On abat un travail incroyable ! Entre les demandes de renseignements des patients et notre travail de secrétaire ; on devrait avoir une médaille et... un meilleur salaire. On aime notre métier mais quand on est fatigués par le rendement et que l'on a pas pu satisfaire le patient, c'est frustrant !

Les locaux, les bureaux c'est du propre par rapport aux anciens mais par contre la charge de travail est de plus en plus lourde...



## L'URGENCE AUX URGENCES DU NHC : LES EFFECTIFS !

L'équipe soignante des Urgences du NHC, s'est fortement mobilisée à plusieurs reprises, pour exiger des effectifs suffisants pour assurer une prise en charge de qualité. Un CHSCT extraordinaire et une séance ordinaire ont permis de régler partiellement les questions matérielles soulevées. Quant aux effectifs, **la Direction s'est engagée à recruter une infirmière supplémentaire pour la nuit.**

Devant l'insuffisance des réponses apportées, toute l'équipe s'est invitée au Conseil d'Administration des HUS, présidé par le maire de Strasbourg et en présence du Directeur de l'Agence Régionale d'Hospitalisation. Cette action a eu lieu le jeudi 26 juin, le Directeur Général a proposé une rencontre le 9 juillet. Le personnel demande toujours 1 infirmier supplémentaire l'après-midi et la nuit, une équipe de brancardiers dédiée aux Urgences, le renforcement en aides-soignants, notamment les week-ends. Si les négociations n'aboutissent pas, le personnel se mettra en grève.

## FORTE CHALEUR DANS LES CUISINES !

Mauvaise nouvelle en fin d'année 2007 ! La Direction veut régulariser la question des repas gratuits, qualifiés par le fisc d'avantages en nature et donc imposables.

Cette question a été réglée : **chaque agent décide ou non de prendre ces repas gratuits.** Quant à la demie-heure de repas intégrée d'office dans la journée de travail, le problème a été tranché par un vote majoritaire du personnel : **il n'y aura plus de demie-heure « obligatoire » pour manger**, les agents travailleront en continu sur la base de 7h30 avec 20 minutes de pause.



## BLANCHISSERIE : OUVERTURE DU NHC et NOUVELLE ORGANISATION DU TRAVAIL

Désormais, dans le Nouvel Hôpital Civil, l'approvisionnement en linge se fait « à flux tendu », c'est-à-dire qu'il n'y a plus de stockage, mais une distribution quotidienne de linge propre par les fameuses « tortues ».

Cela impliquait une réorganisation de la production et de la distribution du linge, en particulier le week-end.

Finalement, après une grève massivement suivie et une intervention du personnel au CHSCT du 7 mars, les agents travaillent uniquement le samedi et certains jours fériés.



### Martine ASH dans le NHC :

Les locaux sont mal dimensionnés, on ne peut même pas véhiculer les chariots sans foncer dans les portes de séparation. Ils sont horriblement lourds. Nous ne sommes pratiquement que des femmes...c' est très physique ! On nous avait promis de meilleures conditions de travail dans le NHC, c' est pire qu' avant...

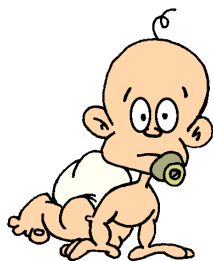


## SOS, EQUIPES SOIGNANTES EN GRANDE DIFFICULTE !

Nous avons été sollicités à plusieurs reprises par des équipes soignantes, notamment à la veille d'un week-end. Elles nous demandaient d'intervenir, parce qu'il y avait des absences de dernière minute non remplacées et que certaines infirmières ou aides-soignantes se retrouvaient seules une ou plusieurs après-midis.

**Chaque fois, des solutions ont été trouvées avec la Direction des Soins.**

## SOINS PALLIATIFS POUR UNE MATERNITE CONDAMNEE !



La Maternité de l'Hôpital Civil a fermé ! C'était l'une des plus anciennes maternités de la région, elle remplissait largement tous les critères pour rester en fonctionnement. Elle répondait aux besoins d'une population défavorisée des quartiers sud et centre de Strasbourg, elle pratiquait encore plus de 700 accouchements par an au moment de sa fermeture.

La CGT n'a jamais approuvé cette fermeture d'une maternité de proximité, mais sa fermeture a été décidée de longue date et imposée par les pouvoirs publics.



Aujourd'hui, mois après mois, nous avons accompagné les agents pour leur trouver de nouvelles affectations en tenant compte de leurs souhaits et projets professionnels.

## LES ASH DANS LE NHC : C'EST LA GALERE !

Les ASH dans les blocs opératoires, en radiologie, en cardiologie et dans tous les autres services du NHC pouvaient, elles aussi, espérer de meilleures conditions de travail avec le déménagement dans de nouveaux locaux...

Mais, la réalité est bien différente : les effectifs sont insuffisants, sous-estimés par rapport à l'ensemble des tâches à effectuer, par rapport aux surfaces à entretenir, les chariots sont trop lourds, les offices sont trop petits... Bref, de toute évidence, le Nouvel Hôpital est construit, nos demandes de représentants du personnel n'ont pas été prises en compte lorsqu'il était encore temps ! Nous étions simplement informés des décisions prises ( commandes de matériel, aménagement et taille des locaux ). Aucune démarche ergonomique en association avec les professionnels concernés n'a été conduite sérieusement.

Nous ne sommes donc pas surpris des résultats.

Domage ! Pendant de longues années, les agents devront travailler en payant les erreurs commises par d'autres...



# DECRET RELATIF AUX ACTES INFIRMIERS

---

## Communiqué commun des organisations syndicales et des associations

---

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CNI, CONVERGENCE, FNI, FO, ONSIIL, SNICS FSU, SNPI CGC, SUD, UNSA, UFMICT CGT refusent la remise en cause du décret d'actes infirmiers par le Ministère de la santé.

Ce dernier a convoqué les représentants de la profession, le 27 juin 2008, pour les informer de son intention de « mettre en place un cadre juridique, qui selon les représentants du Ministère, serait plus adapté et propre à favoriser les évolutions nécessaires ».

Cette décision fait suite aux propositions de la HAS (Haute Autorité de Santé) dans son rapport d'avril 2008.

Nous professionnels, nous y voyons surtout le risque d'une déréglementation de notre profession permettant ainsi l'exercice de la profession infirmière par des nouveaux métiers moins qualifiés.

D'autre part cela s'inscrit dans une logique de gestion de la pénurie médicale.

Nous sommes favorables à une évolution de la profession, intégrant les nouvelles coopérations entre professions réglementées, mais certainement pas dans la précipitation et au travers d'un article de la loi Patient Territoire Santé, élaboré en plein été.

Pour des modifications aussi radicales, mettant en jeu la qualité et la sécurité des soins, l'ensemble de la profession doit être consultée afin d'envisager sereinement les évolutions futures et nécessaires de notre profession.

Le Ministère a annoncé la communication du projet d'article de Loi sous 10 jours aux organisations présentes le 27 juin.

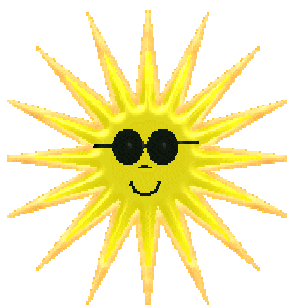
Nous invitons d'ores et déjà les professionnels infirmiers à la plus grande vigilance et à se rapprocher de leurs organisations syndicales pour s'informer, malgré la période estivale, de l'évolution de ce dossier.

# SERVICE DE TRAUMATOLOGIE DE HAUTEPIERRE : DUR, DUR...

Le 26 mai dernier, une soixantaine d'agents du service de Traumatologie de HautePierre (infirmières, aides-soignantes, ASH, kinés, administratifs, cadres) ont exposé leurs conditions de travail et leurs demandes à la Direction : demandes de matériels (lits électriques, soulève-malades, lave-bassins, matériels pour les kinés et les ASH), demandes de travaux pour les locaux, demandes pour augmenter les effectifs infirmiers, aides-soignants et ASH.

**Des réponses concrètes ont été apportées pour le matériel et les locaux** (certains travaux et acquisitions de matériels sont prévus au budget 2008).

Quant aux effectifs, la Direction des Soins veut d'abord examiner l'organisation. Un dossier à suivre dans les prochaines semaines !



## Bonnes vacances



### BULLETIN D'ADHESION DE LA CGT

**NOM :** \_\_\_\_\_ **PRENOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

 **PRIVE :** \_\_\_\_\_ **PORTABLE :** \_\_\_\_\_

 **ADRESSE MAIL :** \_\_\_\_\_

**GRADE :** \_\_\_\_\_ **CODE UF :** \_\_\_\_\_

**SERVICE :** \_\_\_\_\_  **POSTE :** \_\_\_\_\_

**TEMPS DE TRAVAIL :** 100%  80%  50%  autres

**DATE D'ADHESION :** \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

**SIGNATURE :** \_\_\_\_\_